

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de mars en l'an deux mille vingt, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS (ÈRES) :**  
Gesa Wehmeyer-Laplante  
Jean-Pierre Ducruc  
Michel Routhier  
Jean Lecours  
Guy Boucher  
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière: Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 04 février 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Tarification des locaux et ameublement 2020/2021
  - Liste des arrérages de taxes au 03 mars 2020 (art. 1022 et 1023 C.M.)
  - Règlement d'emprunt numéro 562-2017 – Solde non utilisé
  - Solde disponible du règlement d'emprunt fermé numéro 562-2017
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer

Programme emplois d'été Canada 2020

  - Adhésion

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

  - État du coût net des travaux et financement modifié (Règlement 562-2017)
- 5) Congrès annuel
  - L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 6) Demande d'aide financière
  - Go Lotbinière
  - La Course au secondaire du Grand Défi Pierre Lavoie
- 7) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Agrandissement de la caserne
  - Soumission(s) et octroi de contrat
- 8) Voirie
  - Règlement d'emprunt n° 622-2020 - Dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)
  - Règlement d'emprunt n° 623-2020 - Dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)
  - Réfection rue Lauzé
  - Honoraires professionnels n°2 (SNC-Lavalin inc.)

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

Rapiéçage mécanique des chemins et rangs

- Soumission(s) et octroi de contrat

Lignage des voies de circulation

- Soumission(s) et octroi de contrat

Ponceau 3<sup>e</sup> rang Est

- Soumission(s) et octroi de contrat - Travaux de réfection
- Soumission(s) et octroi de contrat - Fourniture

Rang St-Charles

- Soumission(s) et octroi de contrat - Resurfacement

Rues Lafleur, Auger, Boisvert et Laflamme

- Soumission(s) et octroi de contrat - Nettoyage et inspection des conduites d'égouts

Rue de la Mennais et 3<sup>e</sup> rang Est

- Soumission(s) et octroi de contrat – Pavage

Rue de la Mennais

- Soumission(s) et octroi de contrat - Bordure en béton

Rue Marcel-Faucher

- Soumission(s) et octroi de contrat – Pavage

Réfection du muret de la rue du Bateau

- Honoraires professionnels n° 1 (SNC-Lavalin inc.)

Réfection rue Legendre (section des Saules)

- Honoraires professionnels n° 7 (SNC-Lavalin GEM Québec inc.)

Développement rue Ernest-Blouin (phase 2)

- Offre d'achat pour le lot 5 573 268

### 9) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 12 février 2020
- Proposition de modifications au Règlement de zonage n° 389-2007

Règlement n° 621-2020 aux fins de modifier le Règlement de lotissement n° 390-2007 (zones 5-H et 13-CH)

- Adoption

Projet de règlement n° 624-2020 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (mesures relatives aux rives)

- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement n° 625-2020 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (logement supplémentaire)

- Adoption

### 10) Loisirs et culture

Parc Jean-Guy-Fournier

- Tarification des équipements

Terrain de jeux

- Tarification 2020

### 11) Varia

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Création d'un comité

- Création du comité de pilotage et du comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix  
- Dépôt d'un procès-verbal

Carrefour emploi Lotbinière  
- Demande d'autorisation

Société canadienne du cancer  
- Demande d'appui - Mois de la jonquille

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

### 052-2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 053-2020 PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

**IL** est proposé par Gesa Weymeher-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 04 février 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 054-2020 COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### MUNICIPALITÉ

#### SALAIRES DE FÉVRIER 2020

SALAIRES BRUT DU 26 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS )	16 746.29
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	23 148.36
	AVANTAGES SOCIAUX	6 919.89
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>46 814.54</b>
<u>INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE FÉVRIER 2020</u>		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>46 814.54</b>

#### COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2020 – RATIFICATION

<b>ANNICK COUTLEE</b>		<b>103.48</b>	
123479018	POLYVALENTE ACT. CARDIO BOXE	103.48	REMBOURSEMENT COURS ANNULÉ
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>99.00</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	99.00	REMISE JANVIER 2020
<b>COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ,</b>		<b>6.05</b>	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	6.05	FRAIS DE GESTION 2020 & AJUSTEMENT COTISATION 2017
<b>FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.</b>		<b>29 174.34</b>	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 587.77	DÉNEIGEMENT 2019-2020 TROTTOIRS 3/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	310.09	DÉNEIGEMENT 2019-2020 (SURPLUS TROTTOIR RUE AUGER) 3/5
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2019-2020 CÔTE & RUE DU BATEAU 3/5
233004443	NEIGE - RUES VILLAGE	296.18	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR URBAN (SURPLUS RUE MARCEL-FAUCHER) 3/5
233004443	NEIGE - RUES VILLAGE	11 989.82	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR URBAN 3/5
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>975.37</b>	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	106.25	ESSENCE SAVANA
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	55.01	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	56.75	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	110.00	ESSENCE SAVANA
222001631	DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	50.00	DIESEL KUBOTA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	35.00	DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	52.00	DIESEL KUBOTA

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

270190631	ESSENCE & HUILE - ENT. SKI FOND	50.00	ESSENCE SENTIER PLEIN-AIR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	105.00	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	60.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	101.23	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	100.00	ESSENCE SAVANA
22200631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-8.97	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	50.10	ESSENCE SILVERADO
222001631	DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	53.00	DIESEL KUBOTA
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>4 100.28</b>	
259000681	ELECTRICITÉ/PAYLLON ET ABRI	1 178.90	SERVICE M-NOVEMBRE 2019 À M-JANVIER 2020
241500681	ELECT. - ST.POMP LAFLEUR 787470	98.23	SERVICE M-NOVEMBRE 2019 À M-JANVIER 2020
241501681	ELECT.-ST.POMP LÉCLERCQ 923850	93.57	SERVICE M-NOVEMBRE 2019 À M-JANVIER 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN LÉCLERCQ 787553	1 026.36	SERVICE JANVIER 2020
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786829-787553	129.86	SERVICE JANVIER 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	13.55	SERVICE JANVIER 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.91	SERVICE JANVIER 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	0.26	SERVICE DU 1ER FÉVRIER 2020
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 533.64	SERVICE M-JANVIER À M-FÉVRIER 2020
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>14 486.89</b>	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 486.89	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR RURAL 3/5
<b>M.R.C. DE LOTBINIÈRE</b>		<b>14 709.77</b>	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 635.33	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSSEMENT SANITAIRE 2/12
215009951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 065.44	QUOTE-PART 2020 ÉVALUATION FONCIÈRE 2/12
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>9 547.18</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	673.27	REMISE JANVIER 2020
5513825000	R.Q.P. A PAYER	379.66	REMISE JANVIER 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 340.33	REMISE JANVIER 2020
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 182.62	REMISE JANVIER 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	110.00	REMISE JANVIER 2020
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 861.30	REMISE JANVIER 2020
<b>PAGES JAUNES</b>		<b>136.72</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	136.72	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>PITNEY BOWES CANADA</b>		<b>303.50</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	303.50	CARTOUCHE D'ENCRE (2)
<b>POSTES CANADA</b>		<b>703.85</b>	
213000321	TIMBRES POSTES - ADMINISTRATION	130.14	AVIS 283
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	43.37	AVIS 283
270195321	TIMBRES POSTES - CULTURE	187.50	AVIS 282
245110321	TIMBRES POSTES - VIDANGES	170.72	CALENDRIERS GAUDREAU 2020
213000321	TIMBRES POSTES - ADMINISTRATION	172.12	AVIS 281 & BUDGET
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>87.50</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	28.90	PEINTURE, PINCEAU & ROULEAU
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	25.28	PEINTURE FENÊTRES HÔTEL DE VILLE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	2.34	SCCELLANT PORTES
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	8.03	GRAISSE PORTE GARAGE
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	22.95	PILES (2)
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>4 053.52</b>	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	854.69	REMISE JANVIER 2020
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	110.00	REMISE JANVIER 2020
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 088.83	REMISE JANVIER 2020
<b>SARAH RIOUX</b>		<b>103.48</b>	
123479013	POLYVALENTE ACT.MISE EN FORME	103.48	REMBOURSEMENT COURS ANNULÉ
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>214.90</b>	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE MARS 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE MARS 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE MARS 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE MARS 2020

**TOTAL : 78 796.83**

## COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2020

<b>9389-8732 QUÉBEC INC.</b>		<b>90.00</b>	
216000310	FRAIS DEPLACEMENT ET AUTRES	90.00	DÉCÈS MME JEANNETTE GAUTHIER (SOEUR DU MAIRE)
<b>AEROFIL</b>		<b>1 839.60</b>	
241400526	MACH. OUTILL. EQ. - DEGRILLEUR	1 839.60	MÉDIA D'ODEUR (ANALYSE & SACS D'ÉCHANTILLONNAGE)
<b>ALEXANDRA VAUDREUIL</b>		<b>300.00</b>	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	300.00	HONORAIRES COURS MISE EN FORME 2/2
<b>AUDIO CINÉ FILMS INC.</b>		<b>52.89</b>	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	52.89	TRANSPORT FILM (ABOMINABLE V.F.)
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>225.01</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	48.43	CLASSEURS PLIABLES (2)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	176.58	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE (2)
<b>C.E.R. TURMEL ENR.</b>		<b>438.78</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	438.78	MÉTAL POUR FOYER & BANC DE PÉTANQUE
<b>CARQUEST CANADA LTÉE</b>		<b>121.10</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	17.24	GANTS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	34.47	GANTS (2)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	29.78	BALAI D'ESSUIE-GLACE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	39.61	ATTACHES ROBUSTES (100)
<b>COMPASS MINERALS CANADA CORP.</b>		<b>5 983.56</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 983.56	SEL POUR ADOUCISSEUR
<b>CONSTRUCTION LEMAY INC.</b>		<b>1 630.71</b>	
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	1 110.78	TRANSPORT DE PIERRES SITE DES NAISSANCES
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	519.93	TRANSPORT DE PIERRES SITE DES NAISSANCES
<b>COUP DE POUCE</b>		<b>22.94</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	22.94	ABONNEMENT 2020
<b>DAIGLE MARCEL</b>		<b>800.74</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	800.74	ACHAT GPS POUR RECHERCHE EN FORÊT
<b>ENTRETIEN CHLORATECH INC.</b>		<b>866.23</b>	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	866.23	VÉRIFIER ANALYSEUR CHLORE & SONDE PH
<b>EUROFINS ENVIRONEX</b>		<b>399.25</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	318.46	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DES EAUX USÉES	80.77	ANALYSE DES EAUX USÉES
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>24.00</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	24.00	AVIS DE MUTATION
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>20 703.18</b>	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	-523.83	CRÉDIT SURCHARGE CARBURANT JUILLET À DÉCEMBRE 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-523.83	CRÉDIT SURCHARGE CARBURANT JUILLET À DÉCEMBRE 2019
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	588.96	CALENDRIERS COLLECTE 2020
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	588.97	CALENDRIERS COLLECTE 2020
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 751.56	SERVICE JANVIER 2020
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	11 821.35	SERVICE JANVIER 2020
<b>GPS RESSOURCES</b>		<b>220.07</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	220.07	CARTE TOPOGRAPHIQUE PLASTIFIÉE POUR SAUVETAGE EN FORÊT (4)
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>3 444.63</b>	
2304080721	RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	668.52	NOUVEAU LUMINAIRE (FACE À LA FONDERIE)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	399.75	RÉPARER LUMIÈRE (RUE DES CHUTES)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	816.32	RÉPARER LUMIÈRE (ROUTE MARIE-VICTORIN COIN PETIT-VILLAGE)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	1 206.65	RÉPARER LUMIÈRES (RUES PRINCIPALE CON TARDIF, BOUFFARD & CÔTE DU BATEAU)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	173.54	VÉRIFIER BRANCHEMENT SUITE CHANGEMENT RÉSERVOIR EAU CHAUDE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	179.85	REMPLENER LUMIÈRE EXTERIEURE PORTE D'ENTRÉE
<b>GUIMOND MAXIME</b>		<b>208.50</b>	
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	208.50	PERFECTIONNEMENT INCENDIE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>5 166.82</b>	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 798.41	SERVICE M-JANVIER À M-FÉVRIER 2020
241200681	ELECTRICITE UEAU POT. 786712	2 368.41	SERVICE M-JANVIER À M-FÉVRIER 2020
<b>IMPRESSIONEMOI &amp; A.I.G.G.</b>		<b>129.35</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	43.12	SERVICE TECHNIQUE ORDINATEUR ADMINISTRATION
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	86.23	SERVICE TECHNIQUE PORTABLE ÉLUE
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>252.95</b>	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	63.24	AFFICHES CFAMILLE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	189.71	ENVELOPPES (1000)
<b>LAROSE &amp; FILS LTÉE</b>		<b>445.60</b>	
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	445.60	PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>LAUZE, PIERRE</b>		<b>250.00</b>	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	250.00	SONORISATION EXTERIEURE MARCHÉ AUX FLAMBEAUX
<b>LES CHEVALIERS DE COLOMB (3178)</b>		<b>250.00</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	250.00	APPUI FINANCIER 2020
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>595.00</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	595.00	LOCATION PELLE GLISSADE
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>2 279.19</b>	
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	2 279.19	TRAVAUX PROJET SITE DES NAISSANCES
<b>LES PITITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.</b>		<b>16.53</b>	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTILL./EQU.	16.53	PIÈCES POUR ÉQUIPEMENT AU GARAGE
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>1 008.31</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	502.16	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	506.15	ACHATS VOLUMES
<b>M.R.C. DE LOTBINIÈRE</b>		<b>3 202.76</b>	
259000454	PUBLI - PROMOTION TERRITOIRE	2 292.76	PROJET BALADO DÉCOUVERTE
270259459	SERV.PROF.RECHERCHE PATRIMOINE	1 000.00	PATRIMOINE MARITIME EN LOTBINIÈRE SUIVEZ L'ÉTOILE 33
<b>MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.</b>		<b>790.49</b>	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	790.49	FORFAIT DE JANVIER À JUIN 2020

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

<b>MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.É.N.C.R.L.</b>	<b>9 480,91</b>	
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	452,72	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	194,02	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	6 467,11	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	129,35	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412 SERV. JURIDIQUE AUTRES	711,41	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
232000412 SERV. JURIDIQUE VOIRIE	1 526,30	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
<b>NORABYRNE</b>	<b>1 140,00</b>	
270195447 SERVICES LOSIRS/CULTURE POLY	1 140,00	HONORAIRES COURS DE YOGA 2/2
<b>OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE</b>	<b>4 005,25</b>	
252000970 PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	4 005,25	QUOTE-PART DÉFICIT 2020 1/4
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>	<b>274,45</b>	
213000322 FRAS DE MESSAGERIES	21,50	TRANSPORT COMPTES DE TAXES 2020
213000670 PAPERIE - FOUR, IMP. LIVRES	252,95	COMPTES DE TAXES 2020
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>1 557,63</b>	
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	1 557,63	CHANGER RÉSERVOIR EAU CHAUDE ET BRANCHER MACHINE À POLYMÈRE
<b>RAY-CAR</b>	<b>6 918,54</b>	
2304024721 SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	6 918,54	PIERRES POUR PROJET SITE DES NAISSANCES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>456,84</b>	
232000339 SYSTEME DE TELECOMM. - VOIRIE	456,84	RENOUVELLEMENT LICENCE 2020
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>	<b>109,96</b>	
222000660 PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER	87,11	PRODUITS D'ENTRETIEN
229300451 GARDIEN - ANIMAUX DOMESTIQUES	6,89	NOURRITURE POUR CHIEN
270120641 BENS NON DURABLE - C./COMM	11,97	CRÈME À CAFÉ
270120641 BENS NON DURABLE - C./COMM	3,99	CRÈME À CAFÉ
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>120,29</b>	
241200331 TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120,29	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>TELU MOBILITE</b>	<b>259,91</b>	
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23,53	SERVICE FÉVRIER 2020
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	81,56	SERVICE FÉVRIER 2020
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	61,24	SERVICE FÉVRIER 2020
270120331 TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23,00	SERVICE FÉVRIER 2020
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23,53	SERVICE FÉVRIER 2020
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	23,53	SERVICE FÉVRIER 2020
270150331 TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23,53	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	<b>1 994,65</b>	
213000527 ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	792,59	PHOTOCOPIES DU 11-12-2019 AU 10-01-2020
213000527 ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	1 202,06	PHOTOCOPIES DU 11-01 AU 10-02-2020
<b>TOTAL : 78 076,62</b>		

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 04-2020

055-2020

### TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENTS 2020/2021

	<u>Tarifs actuels</u> <u>résolution</u> <u>059-2019</u>	<u>Tarifs</u> <u>révisés</u> <u>2020</u>
<b>1) LOCATION</b>		
<b>Organismes</b>		
- Cercle de Fermières de Ste-Croix (référence résolution n° 122-2013)	59,73/mois	61,34/mois
- Les Chevaliers de Colomb # 3178	361,49/an	371,25/an
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Âge d'Or)	1 439,75/an	1 478,62/an
<b>Salles pour locations privées</b>		
- salle de conférence	54,37/fois	55,84/fois
- salle des Chevaliers + cuisine	108,78/fois 12,71/fois	111,72/fois 13,05/fois
- salle Robert-Daigle + ménage	263,38/fois 23,17/heure	270,50/fois 23,80/fois
<b>Prix spécial à l'occasion de funérailles :</b>		
- salle des Chevaliers	69,00/fois	70,86/fois
- salle Robert-Daigle	144,88/fois	148,80/fois
<b>Prix spécial à l'occasion de la période des Fêtes :</b> (réunions familiales - moins de 65 personnes)		
- salle Robert-Daigle	121,69/fois	124,98/fois

NOTE :

Le coût comprend l'électricité, le chauffage et les frais d'entretien.

**2) AMEUBLEMENT (POUR CITOYEN DE SAINTE-CROIX SEULEMENT)**

- Location de tables en bois	4,49/chac.	4,60/chac.
- Location de tables en PVC	7,00/chac.	7,18/chac.
- Location de chaises	0,69/chac.	0,70/chac.
- Location casiers appartenant à la municipalité *	50,00/chac.	50,00/chac.

\* La municipalité se dégage de toutes responsabilités quant aux contenus et valeurs des biens y étant entreposés dans l'éventualité de tous sinistres. Cette responsabilité incombe au locataire.

**3) PRIX SPÉCIAL :**

**3.1 Les organismes para-municipaux :**

- L'Office municipal d'habitation

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

La location pour toute salle sera gratuite pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante ; la municipalité n'aura pas à encourir de frais supplémentaires pour le ménage de la salle Robert-Daigle ; toute utilisation subséquente sera chargée selon les tarifs réguliers en vigueur.

### 3.1.1 Les comités para-municipaux :

- Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste

Ce comité continuera de profiter des privilèges leur étant accordés par la résolution numéro 117-2002 en autant que ces privilèges soient utilisés que pour les fins auxquelles ils ont été formés.

### 3.2 Les organismes suivants :

- Cercle de Fermières de Ste-Croix
- Chambre de commerce de Lotbinière
- Les Harmoniques de Sainte-Croix inc.
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Age d'Or)
- Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- Entraide Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix (présentation de la pièce de théâtre annuelle)
- Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix »
- Le Théâtre de Lotbinière
- Les Chevaliers de Colomb # 3178
- Maison Annick inc.
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon

#### Salle Robert-Daigle seulement :

- a) Le coût de location sera moindre pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante, à l'exception des frais de ménage.

- Coût de location :	69,54/1 <sup>ère</sup> fois	71,42/1 <sup>ère</sup> fois
- Ménage :	23,17/heure	23,80/heure

- b) Utilisation subséquente :

- Coût de location :	263,40/fois	270,52/fois
- Ménage :	23,17/heure	23,80/heure

Tout autre organisme non-cité aux présentes et ne faisant pas l'objet de dispositions contraires, le tarif régulier est alors applicable.

Les privilèges accordés par cet article ne peuvent être prêtés ou cédés à quiconque d'autre et doivent servir exclusivement pour les fins propres de l'organisme privilégié dans le cadre de ses activités normales pour lequel il a été constitué.

#### 4) EXCEPTIONS :

##### Les organismes et comités de Sainte-Croix :

- Association des pompiers volontaires de Ste-Croix inc.
- Centre culturel & sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.
- M.R.C. de Lotbinière \*

- Coût de location des salles :	gratuit
- Ménage :	gratuit

Cette gratuité est reconnue dans le cadre de leur activité et en autant qu'il y aura redistribution en tout ou en partie des profits ainsi réalisés à remettre à la municipalité et/ou au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ou que leur activité profite à toute la communauté.

\* M.R.C. : Une seule gratuité reconnue annuellement dans le cadre de la réunion des maires.

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés au préambule et applicable à compter du 1er juillet 2020.

**Augmentation moyenne de ± 2,7 %.**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

056-2020

### LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES AU 03 MARS 2020 (ART. 1022 ET 1023 C.M.)

La liste des immeubles pour arrérages de taxes à l'exercice financier 2019 et des exercices antérieurs et impayés au 03 mars 2020 est déposée à la table du conseil selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la présente liste et de transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) la liste des immeubles pour lesquels des arrérages de taxes pour un montant supérieur à 10 % de leur facturation annuelle, minimum 150,00 \$, demeureront impayés au délai imparti, tel qu'il est prévu à l'article 1023 du Code municipal du Québec.

Dans le cas où l'entier du compte facturé est en arrérage pour une année donnée, le minimum de 150,00 \$ est non applicable et ce compte devient sujet aux procédures légales conformément aux articles 1023 et suivants du Code municipal du Québec.

La liste des immeubles concernés par des arrérages de taxes 2019 devra également inclure toutes autres taxes et tous frais échus et exigibles au délai imparti.

057-2020

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 562-2017 – SOLDE NON UTILISÉ

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a entièrement réalisé l'objet du règlement dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

**ATTENDU QU'**une partie de ce règlement a été financée de façon permanente;

**ATTENDU QU'**il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

**ATTENDU QUE** le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du ministère;

**ATTENDU QU'**il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt identifié à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix modifie le règlement identifié à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix informe le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix demande au ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionné à l'annexe.

**QU'**une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

N° du règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense *	Nouveau montant de l'emprunt *	Appropriation		Pro-moteurs	Paiement comptant	Solde
					Fonds général	Subvention			
562-2017	2 051 449 \$	2 051 449 \$	1 859 879 \$	1 277 300 \$		582 579 \$			774 149 \$

058-2020

### SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT FERMÉ NUMÉRO 562-2017

**ATTENDU QUE** dans le cadre du financement de dépenses par emprunt à long terme, il peut arriver des situations où le financement permanent autorisé et réalisé excède le montant des dépenses autorisées et effectuées. Un tel excédent se nomme *Solde disponible d'un règlement d'emprunt fermé*;

**ATTENDU QU'**une municipalité dispose ainsi de sommes empruntées par règlement qui n'ont pu être utilisées aux fins auxquelles elles étaient prévues initialement. Les articles 7 et 8 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux prévoient qu'il est possible pour la municipalité d'utiliser ces soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés;

**CONSIDÉRANT** l'article 7 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, l'excédent de financement qui peut subsister lors de la fermeture d'un règlement d'emprunt peut être affecté à d'autres fins spécifiées dans un règlement subséquent approuvé de la même manière qu'un règlement d'emprunt selon la loi qui régit la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**une municipalité peut ainsi affecter le solde disponible d'un règlement d'emprunt fermé au financement de dépenses décrétées par règlement d'emprunt. Ce règlement doit être approuvé de la même manière que le règlement d'emprunt d'où provient le solde disponible. Le nouveau règlement devra être approuvé par les personnes habiles à voter, si celles-ci ont été appelées à voter lors du règlement d'emprunt initial, et par le ministre responsable;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 8 de la même loi, il peut aussi être affecté aux fins suivantes :

- Rachat par anticipation des obligations émises lors de l'emprunt;
- Paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt, soit le capital et les intérêts;
- Réduction du solde de l'emprunt lors de son refinancement;
- Paiement des frais de refinancement relatifs au solde de l'emprunt.

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'appliquer le solde disponible au remboursement du règlement suivant :

- Règlement 562-2017 décrétant la modification et conversion du système de réfrigération ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés pour un solde disponible de 8 158,10 \$.

**QU'**après avoir remboursé la dette en totalité, s'il reste un solde, ce dernier peut être transféré au fonds général par virement à l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

059-2020

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL SALAIRES DE FÉVRIER 2020



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

SALAIRES BRUTS DU 26 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION)	4 266.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	12 811.62
	AVANTAGES SOCIAUX	2 392.58
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19 470.60</b>
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE FÉVRIER 2020		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>19 470.60</b>

## COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2020 – RATIFICATION

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>190.87</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	190.87	REMISE JANVIER 2020
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>3 430.75</b>	
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 233.02	REMISE JANVIER 2020
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	150.00	REMISE JANVIER 2020
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 413.26	REMISE JANVIER 2020
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	236.70	REMISE JANVIER 2020
5513820000 ROAP A PAYER	163.66	REMISE JANVIER 2020
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	234.11	REMISE JANVIER 2020
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>1 502.18</b>	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	397.41	REMISE JANVIER 2020
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	150.00	REMISE JANVIER 2020
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	954.77	REMISE JANVIER 2020
<b>SOCAN</b>	<b>128.68</b>	
270175499 PERMIS DE DROITS D'AUTEUR	128.68	PERMIS MUSIQUE PATINOIRE
<b>STATE CHEMICAL LTD</b>	<b>224.20</b>	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	224.20	PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>Paieement : 5 476.68</b>	<b>TOTAL : 5 476.68</b>	

## COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2020

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>	<b>156.36</b>	
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	78.18	LAMES DE SURFACEUSE (2)
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	78.18	LAMES DE SURFACEUSE (2)
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>	<b>371.85</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	371.85	ACHATS RESTAURANT
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>16 259.04</b>	
270181610 ACHATS - BAR	6 193.92	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	5 322.90	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	4 742.22	ACHATS BAR
<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>2 056.35</b>	
2308601725 MACH. OUTILL. ÉQUIP. RESTAURANT	1 793.61	ACHAT CHAISES RESTAURANT (30)
270130527 ACH. ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	20.19	AGRAFES & STYLOS
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR. LIVRE	242.55	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE & SUPPORT REVUES
<b>CITRON HYGIÈNE</b>	<b>151.29</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION - BATIMENT	151.29	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>DISTRIBUTION CHRISTIAN BOISVERT</b>	<b>12.00</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	12.00	BOUTELLES D'EAU (2)
<b>FROMAGERIE BERGERON</b>	<b>720.22</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	94.89	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	200.22	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	266.96	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	158.15	ACHATS RESTAURANT
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>	<b>1 894.94</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	883.89	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	8.91	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	52.00	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-6.90	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	957.04	ACHATS RESTAURANT
<b>HÉLÈNE POULIN</b>	<b>346.80</b>	
270161526 ENT.-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	34.66	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610 ACHATS - RESTAURANT	84.79	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181610 ACHATS - BAR	67.46	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610 ACHATS - RESTAURANT	48.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	17.79	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181610 ACHATS - BAR	94.10	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>15 305.32</b>	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	15 305.32	SERVICE MI-JANVIER À MI-FÉVRIER 2020
<b>LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.</b>	<b>543.36</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	543.36	ACHATS RESTAURANT
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>	<b>314.11</b>	
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	314.11	ORDURES FÉVRIER 2020
<b>PRODUITS CAPITAL INC.</b>	<b>126.53</b>	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	126.53	PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>40.47</b>	
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	40.47	AMPOULES (4)
<b>ROULEMENT TECHNO INC.</b>	<b>10.58</b>	
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	10.58	COLLIER À OREILLE
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>	<b>247.66</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	40.43	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	2.69	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	11.05	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	45.40	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	132.09	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	16.00	ACHATS RESTAURANT
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>294.25</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>TELUS MOBILITÉ</b>	<b>58.02</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE FÉVRIER 2020
<b>TOTAL : 38 909.15</b>		

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

**PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2020**

060-2020

**ADHÉSION**

**ATTENDU** le programme Emplois d'été Canada 2020 du gouvernement du Canada;

**ATTENDU QU'**il est requis de faire un inventaire de trois espèces exotiques envahissantes;

**ATTENDU QU'**il est requis d'engager un étudiant pour la saison estivale 2020;

**ATTENDU QUE** le coût budgétaire estimé est de 6 300,00 \$ lequel serait résorbé à raison d'une participation de 100 % du taux du salaire minimum en vigueur lors du programme (5 502 \$) et la différence (798 \$) sera comblée par le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'entériner l'adhésion du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. au programme Emplois d'été Canada 2020 du gouvernement aux fins d'obtenir une aide financière à l'engagement de l'étudiant.

**QUE** la demande d'adhésion a été signée par France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A**

061-2020

**ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT MODIFIÉ (RÈGLEMENT 562-2017)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 105-2019 et 276-2019;

**Dépenses :**

- Publication SEA0 (Média Transcontinental S.E.N.C.)	1 614,53 \$
- Contrat (Le Groupe Drumco Construction inc.)	1 946 100,47 \$
- Honoraires professionnels (Norda Stelo inc.)	54 243,49 \$
- Branchement électrique (Hydro-Québec)	3 230,80 \$
- Travaux tuyauterie eau chaude (Plomberie Ste-Croix inc.)	2 414,48 \$
- Intérêts emprunt temporaire	18 510,95 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>2 026 114,72 \$</b>
(-) Retour de taxes (TPS)	-87 305,98 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-87 087,84 \$

**Coût net du projet :** **1 851 720,90 \$**

(-) Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Volet Fonds pour les petites collectivités	
Contribution gouvernement du Canada (comptant)	- 582 579,00 \$
Contribution gouvernement du Québec (à recevoir 20 ans)	582 579,00 \$

**Financement permanent requis :** **1 269 141,90 \$**

**Financement règlement numéro 562-2017 :** **1 277 300,00 \$**

**Surplus au règlement d'emprunt :** **8 158,10 \$**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un surplus libre au montant de 8 158,10 \$ au règlement d'emprunt numéro 562-2017.

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

### **CONGRÈS ANNUEL**

062-2020

#### **L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc, à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, lequel se tiendra du 17 au 19 juin 2020 au Centre des congrès de Québec.

**Que** les frais d'inscription au montant de 555,00 \$, taxes en sus, soient défrayés par la municipalité.

**Qu'**une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée à la directrice générale pour couvrir ses frais de déplacement, sur présentation de factures et reçus à une séance ultérieure.

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

063-2020

#### **GO LOTBINIÈRE**

**ATTENDU QUE** l'équipe de cycliste GO Lotbinière participera au 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie de 2020.

**ATTENDU QUE** ladite équipe est associée à l'école primaire Collège St-Ambroise et à l'école secondaire Pamphile-Le May de Sainte-Croix pour les élèves participants à la course au secondaire pour exercer une forme de parrainage auprès des jeunes en matière de saines habitudes de vie;

**ATTENDU QUE** l'objectif est d'amasser des fonds qui seront versés à La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie et grâce au soutien financier, des subventions seront redistribuées aux écoles parrainées pour financer des projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de verser à « GO Lotbinière » la somme de 250,00 \$, soit une commandite pour leur projet.

064-2020

#### **LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

**ATTENDU QUE** depuis l'édition de 2016 des élèves de l'école secondaire Pamphile-Le May participent à la Course au secondaire dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie;

**ATTENDU QUE** ce Grand Défi consiste à parcourir à relais le trajet entre Québec et Montréal en mai prochain, soit 270 kilomètres et ce, de jour comme de nuit;

**ATTENDU QUE** 61 jeunes provenant des dix municipalités que dessert l'école secondaire s'entraînent avec vigueur et apprennent par le biais de cette activité à développer de saines habitudes de vie et persévérance;

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de verser à « La Course au secondaire » la somme de 250,00 \$, soit une commandite pour leur projet.

### **SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

#### **AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE**

065-2020

#### **SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT**

Sept (7) soumissions reçues :

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

➤ JC7 Signature	295 485,75 \$
➤ Lévesque Construction inc.	303 300,00 \$
➤ Constructions Envergure inc.	307 000,00 \$
➤ Jim Construction inc.	320 550,30 \$
➤ R.N. Samson inc.	339 171,65 \$
➤ Laberge & Allard inc.	347 777,00 \$
➤ Lévis Construction inc.	383 000,00 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à JC7 Signature pour le prix de 295 485,75 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

### VOIRIE

#### RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 622-2020 – DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Tenue du registre : le 17 février 2020 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.  
Signature(s) au registre : 0

#### RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 623-2020 – DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Tenue du registre : le 17 février 2020 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.  
Signature(s) au registre : 0

### RÉFECTION RUE LAUZÉ

066-2020

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N°2 (SNC-LAVALIN INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 309-2019;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 752,22 \$ pour les plans et devis concernant le projet de réfection de la rue Lauzé, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1470975 datée du 30 janvier 2020.

### RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

067-2020

#### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.	91 111,94 \$
➤ Pavage Lagacé & Frères inc.	97 621,82 \$
➤ Construction B.M.L., Division de Sintra inc.	126 849,60 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour le prix de 91 111,94 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### LIGNAGE DES VOIES DE CIRCULATION

068-2020

#### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

Quatre (4) soumissions reçues :

➤ Marquage et Traçage du Québec inc.	8 809,11\$
➤ Les Entreprises Gonet B.G. inc.	9 178,93 \$
➤ Durand Marquage et associés inc.	10 037,20 \$
➤ Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	15 580,49 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Marquage et Traçage du Québec inc. pour le prix de 8 809,11 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### PONCEAU 3<sup>E</sup> RANG EST

069-2020

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX DE RÉFECTION

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	70 164,64 \$
➤ Construction Lemay inc.	73 022,92 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour le prix de 70 164,64 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

070-2020

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Armtec	28 019,98 \$
➤ Industries Atlantic ltée	28 856,43 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Armtec pour le prix de 28 019,98 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### RANG ST-CHARLES

071-2020

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT - RESURFACAGE

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Constructions B.M.L., Division de Sintra inc.	97 966,87 \$
➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.	98 764,39 \$
➤ Pavage Lagacé & Frères inc.	111 387,21 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Constructions B.M.L., Division de Sintra inc. pour le prix de 97 966,87 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### **RUES LAFLEUR, AUGER, BOISVERT ET LAFLAMME**

072-2020

#### **SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – NETTOYAGE ET INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUTS**

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Enviro Industries inc.	10 464,56 \$
➤ Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS) inc.	11 474,51 \$
➤ Provincial Environnement inc.	13 072,65 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Enviro Industries inc. pour le prix de 10 464,56 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### **RUE DE LA MENNAIS ET 3<sup>E</sup> RANG EST**

073-2020

#### **SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – PAVAGE**

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.	21 600,64 \$
➤ Pavage Lagacé & Frères inc.	22 207,42 \$
➤ Construction B.M.L., Division de Sintra inc.	31 576,30 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour le prix de 21 600,64 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### **RUE DE LA MENNAIS**

074-2020

#### **SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – BORDURE DE BÉTON**

Une (1) soumission reçue :

➤ Coffrage S. Blanchet inc.	4 340,31 \$
-----------------------------	-------------

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la seule soumission reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à Coffrage S. Blanchet inc. pour le prix de 4 340,31 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

### RUE MARCEL-FAUCHER

075-2020

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT - PAVAGE

Trois (3) soumissions reçues :

- |  |              |
|--|--------------|
| ➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.             | 61 652,47 \$ |
| ➤ Pavage Lagacé & Frères inc.                  | 70 882,09 \$ |
| ➤ Construction B.M.L., Division de Sintra inc. | 72 781,24\$  |
- Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour le prix de 61 652,47 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### RÉFECTION DU MURET DE LA RUE DU BATEAU

076-2020

#### HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 1 (SNC-LAVALIN INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 163-2019;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 345,21 \$ pour les plans et devis concernant le projet de réfection du muret de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1461887 datée du 10 décembre 2019.

### RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

077-2020

#### HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 7 (SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC.)

**ATTENDU** les résolutions numéros 228-2019 et 015-2020;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin GEM Québec inc., la somme de 51,74 \$ pour le contrôle qualitatif des matériaux concernant le projet de réfection de la rue Legendre (section des Saules), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1473110 datée du 14 février 2020.

### DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)

078-2020

#### OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 5 573 268

**ATTENDU** l'offre d'achat datée du 20 février 2020 de madame Renée Bleau pour le lot 5 573 268 de la minute 4083 du plan cadastral daté du 05 août 2014, et préparé par Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter ladite offre d'achat pour le lot 5 573 268 au prix de 36 597,30 \$, en sus de toutes taxes applicables.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat de vente.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2020

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 12 février 2020.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

079-2020

### PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N<sup>o</sup> 389-2007

**ATTENDU** la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'apporter les modifications suivantes au Règlement de zonage n<sup>o</sup> 389-2007 :

- Modification de l'article 13.1.3 intitulé « Les mesures relatives aux rives » de façon à autoriser l'implantation de clôture dans la rive;
- Modification de l'article 1.6 intitulé « Terminologie » et ajout de l'article 18.9 intitulé « Logement supplémentaire dans une habitation unifamiliale isolée » de façon à autoriser l'implantation de logement supplémentaire dans les habitations unifamiliales isolées.

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les modifications demandées, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

### RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 621-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N<sup>o</sup> 390-2007 (ZONES 5-H ET 13-CH)

080-2020

#### ADOPTION

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de retirer la disposition concernant la profondeur maximale exigée pour un terrain dans les zones 05-H et 13-CH;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le quatorzième jour du mois de janvier 2020, le projet de règlement numéro 621-2020 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le quatrième jour de février 2020 sur le projet de règlement numéro 621-2020 portant sur les sujets mentionnés en titre;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois de février 2020, le second projet de règlement numéro 621-2020 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné le quatrième jour du mois de février du mois de février 2020 relativement à ce règlement;

**ATTENDU QU'**aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL  
PORTANT LE NUMÉRO 621-2020 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME  
SUIT :**

**QUE** le règlement numéro 621-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

**QUE** le règlement numéro 621-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

**PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 624-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N<sup>o</sup> 389-2007 (MESURES RELATIVES AUX RIVES)**

081-2020

**ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier le règlement de zonage de façon à autoriser l'implantation de clôture dans la rive;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 624-2020 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :**

**QUE** le projet de règlement numéro 624-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le projet de règlement numéro 624-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 624-2020.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 13.1.3 INTITULÉ « LES MESURES RELATIVES AUX RIVES ».**

**PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 625-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N<sup>o</sup> 389-2007 (LOGEMENT SUPPLÉMENTAIRE)**

082-2020

**ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage numéro 389-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de permettre, sous conditions, l'implantation de logement supplémentaire dans les habitations unifamiliales isolées;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours**

**APPUYÉ PAR : Guy boucher**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 625-2020 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

**QUE** le projet de règlement numéro 625-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le projet de règlement numéro 625-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

### LOISIRS ET CULTURE

#### PARC JEAN-GUY-FOURNIER

083-2020

#### TARIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

##### **GRILLES TARIFAIRES :**

Les taxes s'appliquent en sus aux tarifs indiqués.

Terrains de soccer (location à la journée seulement)	
Terrain A (soccer à 7) Terrain B (soccer à 4) Terrain D (soccer à 9 ou 11)	50,00 \$/2 heures 75,00 \$/2 heures et plus
Terrain C (soccer à 11)	Pas de location (réservé aux compétitions de ligues)
Terrain de balle	
Compétitions de ligues et résidents de Sainte-Croix	Gratuit
Non-résident de Sainte-Croix (jour) Non-résident de Sainte-Croix (soirée)	50,00 \$/2heures; 75,00 \$/2heures et plus 50,00 \$
Pavillon de services	
Location	Tarif
1 heure	35,00 \$
4 heures (1/2 journée)	100,00 \$
1 journée en semaine (de 8 heures am à 2 heures am)	150,00 \$
Vendredi soir (de 16 heures à 2 heures am) Samedi (de 8 heures am à 20 heures) Dimanche (de 8 heures am à 20 heures)	300,00 \$
Les coûts indiqués incluent le ménage.	

La grille tarifaire s'applique pour toute demande de location par une personne, un groupe ou une association. La municipalité se réserve la possibilité de refuser toute location dont les activités présenteraient des risques pour l'intégrité des terrains. En tout temps, le locataire aura la responsabilité d'assumer toute détérioration des terrains ou des bâtiments loués, de tous bris intérieurs ou extérieurs et de les remettre en l'état initial.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés.

#### TERRAIN DE JEUX

084-2020

#### TARIFICATION 2020

**ATTENDU** la tenue d'un terrain de jeux pour la saison estivale 2020;

**ATTENDU** le coût des inscriptions suivant :

##### SANS SERVICE DE GARDE :

- Tarif 8 semaines : 1<sup>er</sup> enfant : 205 \$  
2<sup>e</sup> enfant : 185 \$  
3<sup>e</sup> enfant : 165 \$  
4<sup>e</sup> enfant : gratuit
- Tarif à la semaine : 40 \$/semaine

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

### **AVEC SERVICE DE GARDE :**

- Tarif 8 semaines : 1<sup>er</sup> enfant : 290 \$  
2<sup>e</sup> enfant : 270 \$  
3<sup>e</sup> enfant : 250 \$  
4<sup>e</sup> enfant : gratuit
- Tarif à la semaine : 55 \$/semaine

### **NON-RÉSIDENTS :**

- 350 \$ par enfant pour 8 semaines (sans service de garde)
- 450 \$ par enfant pour 8 semaines (avec service de garde)

**ATTENDU QUE** les activités seront offertes du 25 juin au 13 août 2020 et qu'un service de garde sera disponible;

**ATTENDU** la tarification préparée par la directrice du service des loisirs laquelle est annexée aux présentes;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que présentée.

### **VARIA**

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – CRÉATION D'UN COMITÉ**

085-2020

#### **CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

**ATTENDU** la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

**ATTENDU** la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'est engagée dans la démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de pilotage de la démarche au niveau municipal comprenant deux représentants du milieu de vie des aînés par leur engagement dans leur communauté, deux représentants des familles et le responsable des questions familles et aînées;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés;

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de :

- De procéder à la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des membres actuels du comité Familles-MADA :
  - Gesa Wehmeyer-Laplante (conseillère et responsable du comité)
  - Carmen Demers (conseillère et représentante des aînés)
  - Yvette Roy (représentante des aînés)
  - Réal Laroche (représentant des aînés)
  - Suzanne Deschênes (représentante des aînés)
  - Richard Bédard (représentant des familles)
  - Gratien Tardif (représentant des familles)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

Ce comité sera sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales et âgées (RQF/A).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l' ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.;
  - D' assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d' action :
    - o en étant à l' écoute des besoins et des attentes de la population;
    - o en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
  - D' assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la familiale et Municipalité amie des aînés;
  - De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l' étude de dossiers susceptibles de faire l' objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
  - D' identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
  - De sensibiliser les décideurs à l' importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d' intervention (politique, économique, social, culturel).
- De mandater le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés pour assurer le suivi et l' évaluation du plan d' Action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés.

Ce comité sera sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales et âgées (RQF/A).

Le comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- D' exercer un rôle de suivi afin d' en assurer la continuité et la pérennité;
- De prioriser les éléments du plan d' action;
- D' assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique de la famille et des aînés;
- D' assister le conseil dans l' étude de dossiers susceptibles de faire l' objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique de la famille et des aînés;
- D' identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l' importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d' intervention (politique, économique, social, culturel).

### COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

#### DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière du procès-verbal du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 22 janvier 2020

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020

### CARREFOUR EMPLOI LOTBINIÈRE

086-2020

#### DEMANDE D'AUTORISATION

**ATTENDU QUE** le Carrefour emploi Lotbinière est un organisme à but non lucratif;

**ATTENDU QUE** le Carrefour emploi Lotbinière a comme nouveau projet d'offrir des services mobiles aux résidents de la MRC de Lotbinière, soit un service d'aide à l'emploi, la conception de curriculum vitae, de l'accompagnement en immigration, ect.;

**ATTENDU QUE** le Carrefour emploi Lotbinière désire organiser plusieurs « Carrefour mobile » au cours de l'année dans plusieurs municipalités pour donner accès à un plus grand nombre de résidents de la MRC de Lotbinière;

**ATTENDU QUE** le Carrefour emploi Lotbinière souhaite utiliser la salle des Chevaliers de Colomb le mercredi 08 avril 2020 entre 14.00 et 20.00 heures;

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle des Chevaliers de Colomb pour la tenue du « Carrefour mobile » selon la demande.

### SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

087-2020

#### DEMANDE D'APPUI – MOIS DE LA JONQUILLE

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

**CONSIDÉRANT QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

**CONSIDÉRANT QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

**CONSIDÉRANT QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

**CONSIDÉRANT QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement :

**DE DÉCRÉTER QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX ENCOURAGE** la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2020**

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU  
RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant le projet de la bordure de béton à la rue de la Mennais.
- Information concernant les activités du comité Familles-MADA.

088-2020

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 59 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier

\_\_\_\_\_  
France Dubuc, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.